



# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

Séance du 13 avril 2023

L'an 2023 et le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 6 avril 2023.

Date de la convocation : 6 avril 2023

Date d'affichage : 6 avril 2023

**Délibération N° 13-04-2023 / N°74**

Etaient présents les membres en exercice : 73

Messieurs Jean-Marie Dufay, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémerly, Michel Accart, Dominique Verdel, Yannick Barlet, Alain Traisnel, René Pruvost, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, François Coquart, Alexandre Decry, Eric Caron, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez., Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Magalie Jonard, Françoise Simon, Denise Tetelin, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 15

Membres votants : 95

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Raymond Wacheux, Jean Bridel, Nicolas Capron, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Philippe Duez, Magali Urbanac, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Xavier Normand,

Absents suppléés : Pascal Mestant suppléé par Laurent Bridoux, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Michel Petit suppléé par Christian Diruit, Pierre Cuvillier suppléé par Yves Delattre, Vincent Lacroix suppléé par Pascal Glavieux, Sidonie Duriez suppléée par Jean-Charles Painblan, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor

Absents excusés : Julien Bellengier, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Lionel Cayet ayant donné procuration à Alain Traisnel, Patrick Nepveu ayant donné procuration à Dominique Verdel, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Hugues Legoux, Etienne Duchateau ayant donné procuration à Geneviève Meurice, Jean-Michel Delannoy ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Marie Bernard ayant donné procuration à Murielle Roussel, Edouard Hautecoeur ayant donné procuration à Sylviane Evain, Rolands Descamps ayant donné procuration à Eric Caron, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier ayant donné procuration à Serge Leu, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Iooos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

**Secrétaire de séance : Monique Debeaumont**

**Titre de la délibération : Demande de subventions au titre du Fonds Vert – Lutte contre l'érosion et le ruissellement**

Vu la délibération N°212 du 15 décembre 2022 autorisant le Vice-Président à déposer les dossiers de demande de subvention pour la première phase de travaux pour lutter contre l'érosion et le ruissellement des sols sur plusieurs communes concernées suite aux études hydrauliques (Pas-en-Artois, Cambligneul, Bavincourt, Givenchy-le-Noble, Gouves, Tincques, Villers-Brûlin).

Ainsi que pour le projet de démolition d'une habitation sinistrée sur la commune de Givenchy-le-Noble afin d'aménager une zone tampon et faire transiter les eaux vers les lagunes existantes.

Monsieur le Vice-Président explique que la Communauté de Communes aimerait bénéficier du Fonds d'accélération de la transition écologique appelé « fonds vert » qui vise à subventionner les investissements qui favorisent la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Considérant que la première phase des travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, dont le coût total de l'opération est 1 551 109€ HT, est éligible dans le cadre du Fonds vert sur la thématique « Accompagnement de la stratégie nationale Biodiversité 2030 ».

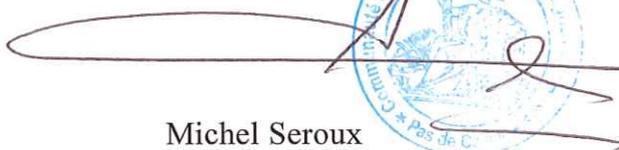
Et considérant que le projet d'Aménagement d'une parcelle sur la commune de Givenchy-le-Noble, dont le coût total de l'opération est 70 000€ HT, est éligible dans le cadre du Fonds vert sur la thématique « Renaturation des villes et des villages ».

Monsieur le Vice-Président propose pour ces projets de solliciter les services de l'Etat dans le cadre du Fonds vert, sur la thématique « Renaturation des villes et villages » pour l'aménagement d'une parcelle sur la commune de Givenchy-le-Noble pour un montant de 35 000€ et sur la thématique « biodiversité » concernant la 1<sup>ère</sup> phase de travaux de lutte contre l'érosion et le ruissellement des sols pour un montant de 500 000€.

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 5 avril 2023, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Président à engager toutes les démarches nécessaires au dépôt de ces demandes de subventions,
- De signer tout document relatif à ces demandes de subvention

Le Président



Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 20 /04/2023 et publication ou notification du 20/04/2023

